



## GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1110  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1711 433

**Le 23 février 2018**

**OBJET :** *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 28 novembre 2017. Nous comprenons de celle-ci que vous désirez obtenir divers renseignements concernant l'opération menée entre le 16 et 20 novembre 2017 pour retrouver et arrêter Steve Soucy à Champlain, soit :

*1. Les dépenses liées à cette opération ;*

Nous vous communiquons ce que nos systèmes informatisés sont en mesure d'extraire en lien avec votre requête soit les dépenses payées en temps supplémentaire et en frais de déplacement spécifiquement pour cette opération qui s'élèvent à 1879,05 \$.

*2. Les frais liés pour le déploiement de l'hélicoptère ;*

L'utilisation de l'hélicoptère durant la journée du 17 novembre 2017 s'élève à 26 000 \$.

*3. Le nombre d'agents de l'équipe du Groupe tactique d'intervention déployés ;*

*4. Le nombre d'agents sur le terrain.*

En ce qui concerne les points 3 et 4, nous ne pouvons vous divulguer le nombre d'agents déployés lors de cette opération, car sa révélation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne (articles 28 et 29 de la *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez, ci-joint, la liste des articles de loi ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Zineb Ninia

Responsable de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels